

## Aide-mémoire des opérations importantes pour l'année scolaire

***\*Il est important que les étudiants consultent Omnivox, ainsi que leur messagerie Mio RÉGULIÈREMENT, puisque toutes les communications et opérations importantes se font de façon électronique. Aucun envoi postal n'a lieu pendant l'année.***

Session	√	Opération	Échéance	Note
<b>A-2019</b>		Modification à l'horaire (Module Omnivox - ouverture à 17h)	du 14 au 18 août 2019	ATTENTION: Des frais de 25 \$ sont exigés pour chaque modification (Mes Services Omnivox-Modif. d'horaire)
		Date limite pour un retrait de cours	le jeudi 19 septembre 2019	Voir API (aide pédagogique individuelle) B-157
		Recensement - Confirmation de votre fréquentation scolaire (automne)	du 20 au 24 septembre 2019	Mes Services Omnivox-Fréquentation scolaire
		Choix de cours pour la session d'hiver 2020	du 30 septembre au 4 octobre 2019	Des frais de retard de 25 \$ s'appliqueront si les dates ne sont pas respectées (Mes Services Omnivox-Choix de cours)
		Date limite pour le paiement des frais d'inscription pour la session d'hiver 2020	le lundi 2 décembre 2019	Une fois votre choix de cours confirmé, vous devrez faire le paiement de vos frais d'inscription (Mes Services Omnivox-Centre de paiement)
<b>H-2020</b>		Modification à l'horaire (Module Omnivox - ouverture à 17h)	du 15 au 19 janvier 2020	ATTENTION: Des frais de 25 \$ sont exigés pour chaque modification
		Date limite pour un retrait de cours	le vendredi 14 février 2020	Voir API (aide pédagogique individuelle) B-157
		Recensement - Confirmation de votre fréquentation scolaire (hiver)	du 17 au 19 février 2020	Mes Services Omnivox-Fréquentation scolaire
		Relevés d'impôt de 2019	Disponible le 28 février 2020	Disponible dans le portail pour impression (aucun envoi postal) (Mes Services Omnivox-Relevés d'impôt pour les frais de scolarité)
		Choix de cours pour la session d'automne 2020	du 9 au 13 mars 2020	Des frais de retard de 25 \$ s'appliqueront si les dates ne sont pas respectées (Mes Services Omnivox-Choix de cours)
		Date limite pour le paiement des frais d'inscription pour la session d'automne 2020	le lundi 6 avril 2020	Une fois votre choix de cours confirmé, vous devrez faire le paiement de vos frais d'inscription (Mes Services Omnivox-Centre de paiement)